



Le pinot noir devrait être récolté en premier, suivi par le chasselas et d'autres cépages plus tardifs. ARCHIVES DAVID MARCHON

## La saison des sécateurs bat son plein dans le canton de Neuchâtel

PAR PATRICK.TURUVANI@ARCINFO.CH

Clac, clac, clac... L'été indien marque le début de la saison des sécateurs dans le vignoble neuchâtelois, dont plus d'un quart de la surface est cultivé en bio. Depuis quelques jours, les grappes tombent comme des fruits mûrs dans les caissettes disposées sous les ceps.

«Le gros des vendanges, c'est pour cette semaine et la semaine prochaine», glisse Johannes Rösti, directeur de la Station viticole du canton de Neuchâtel. On commencera par le pinot noir, avant d'enchaîner avec le chasselas. Les cépages dont la maturation est plus tardive seront cueillis jusqu'à la fin du mois d'octobre. Les bans ont été levés (ou vont l'être) dans toutes les communes, laissant le champ libre aux vendangeurs. Ancrée dans la loi cantonale sur la viticulture de 1976, la mise à ban des vignes protège la récolte contre les maraudeurs et garantit une certaine qualité du vin en empêchant les vignerons de vendanger trop tôt.

Héritée d'une époque où le pinot noir et le chasselas régnaient en souverains absolus, cette pratique est devenue caduque. La multiplication des cépages et des produits impose aujourd'hui davantage de souplesse dans le calendrier des vendanges. La mise à ban des vignes pourrait même être supprimée par le Grand Conseil, qui se penchera aujourd'hui sur une série de réformes agricoles.

### Pas trop impacté par l'oïdium

«Demander à chaque commune de fixer une date pour le début des vendanges sur son territoire n'a plus de sens», confirme Johannes Rösti. «Le pinot noir pour le moussoux a été récolté il y a deux semaines déjà, et celui pour l'œil-de-perdrix la semaine dernière.» A chaque fois, les communes ont dû octroyer des dérogations. La révision de la loi permettrait à chaque vigneron de choisir la date qui lui convient. Si les conditions météo ont dans l'ensemble été «favorables» cette année, il a tout

de même fallu se battre contre l'oïdium, une maladie fongique accélérant la pourriture du raisin. «Le canton a toutefois été moins impacté que d'autres régions, où les rendements maximaux sont plus élevés que chez nous», précise le directeur de la Station viticole.

Le règlement neuchâtelois n'autorise en effet que 900 grammes par mètre carré pour le chasselas, et 800 grammes pour le pinot noir et les autres cépages. «Comme les vignerons ont l'obligation de couper des grappes pour respecter ces quotas, ils ont pu commencer par le raisin malade. Au final, 2019 reste une année généreuse en quantité», assure Johannes Rösti. La qualité de la vendange semble également assurée. «Les deux ou trois dernières semaines, très sèches, ont été très favorables à la vigne en fin de maturation», glisse-t-il. «Le sucre est là, l'acidité également. Cela me semble même plus équilibré que l'an dernier.»

### LA CHAUX-DE-FONDS

## Entrer en EMS ou rester à domicile?



LUCAS VUITEL

Deux conférences aborderont la question du vieillissement de la population aujourd'hui dès 14h au Club 44, à La Chaux-de-Fonds, dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées. Elles aborderont les thèmes de l'entrée en EMS et de l'adaptation des aménagements pour faciliter le maintien à domicile. Des tables rondes permettront au public de poser des questions. PTU



LA PHRASE

Je n'ai pas d'opinion particulière

sur son goût, mais c'est le genre de fromage que je ne mangerais pas s'il n'était pas servi avec la girofle."

L'HUMORISTE THOMAS WIESEL, de passage à Tavannes, a avoué qu'il appréciait la tête-de-moine surtout pour son outil de consommation.

### LAMBOING

## Le village sera aussi plongé dans le noir

L'extinction nocturne de l'éclairage public est désormais en vigueur sur l'ensemble du territoire de la commune fusionnée de Plateau de Diesse. Après Prêles – qui avait montré la voie en 2013 déjà – et Diesse, le village de Lamboing plongera dès aujourd'hui ses routes communales dans le noir de 0h30 à 5h30 du matin. «Les travaux du réaménagement des routes à Lamboing sont terminés et les adaptations nécessaires ont été effectuées», rendant effective cette extinction des feux acceptée par 64,5% de la population de Lamboing, indique la commune de Plateau de Diesse sur son site internet. PTU

### NEUCHÂTEL

## Une conférence de l'historien Pierre Nora

Le célèbre historien et éditeur français Pierre Nora, spécialiste des lieux de mémoire, dirigera demain à Neuchâtel une journée d'entretiens sur le thème «Arts et lieux de mémoire». Chaque année, l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'Université de Neuchâtel (Unine) organise les Entretiens de la Fondation Maison Borel. Pierre Nora donnera une conférence d'ouverture, «Postérités des lieux de mémoire». Suivront plusieurs interventions d'historiens de l'art venus du Royaume-Uni, du Tessin et de l'Unine qui se proposent de questionner la notion de lieux de mémoire afin d'examiner les différents usages qu'ils font de la mémoire et de ses restes. Cette journée d'études se déroulera au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, entre 9h et 17h. NWI



WIKIPEDIA

# 500

francs récompenseront le vainqueur du championnat jurassien de jass, dont la troisième édition commencera ce vendredi à Porrentruy. Une trentaine de manches seront jouées jusqu'en mai 2020, et les huit meilleurs résultats seront pris en compte pour le classement final. Le calendrier complet est disponible sur le site www.jurajass.ch.

## L'image



RICHARD LEUENBERGER

Le lac des Taillères, dans la vallée de La Brévine, est décidément la star de l'année photographique! Ce cliché n'est d'ailleurs pas sans rappeler la série réalisée par le photographe argovien établi aux Etats-Unis Henry Leutwyler, qui a immortalisé le petit lac et ses alentours une fois par mois pendant presque un an. Cette série est encore visible au Musée des beaux-arts du Locle, où l'exposition «Alt.+1000» consacrée à la montagne se prolonge jusqu'au 13 octobre. SDX